

universelle de Paris a été pour notre ancienne métropole l'occasion de nous prouver combien nous lui étions chers, et pour nous, celle de lui montrer combien il nous était impossible de l'oublier. Les récompenses et les distinctions honorifiques qui viennent d'être accordées par la France au Canada, et particulièrement au Canada français, en sont la preuve, et nous ne saurions nous montrer trop fiers de ces marques de souvenir.

C'est surtout l'exposition scolaire de la Province de Québec qui a été l'objet des sollicitudes de Son Excellence M. Bardoux, ministre de l'Instruction publique. Prévoyant toute l'importance d'une pareille entreprise, notre honorable surintendant de l'éducation, M. Ouimet, avait déjà proposé au gouvernement de faire une exposition scolaire préliminaire, soit à Québec, soit à Montréal, et d'inviter les Etats-Unis, l'île du Prince-Edouard, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse à venir y prendre part. L'excellent rapport de M. Ouimet, pour l'année scolaire 1875-76, se terminait par ces conclusions :

Il est certain que, dorénavant, la partie scolaire des expositions internationales sera le critérium, la pierre de touche de l'état social et de l'activité industrielle de chaque peuple, et, par conséquent, prendre part à ces expositions devient un devoir national pour tous les pays qui peuvent le faire dignement. L'abstention sera regardée comme l'aveu implicite d'une certaine infériorité. Tout peuple qui voudra compter pour quelque chose dans le monde devra nécessairement y participer.

Aussi j'espère qu'à l'exposition universelle de Paris, en 1878, la province de Québec sera bien représentée. Ce serait pour nous un honneur et un avantage : un honneur, car on ne verrait pas sans admiration les progrès réalisés par une poignée de Français catholiques sur une terre anglaise et protestante, et cela, sous l'égide, avec l'encouragement de leur nouvelle métropole ; un avantage, car l'émigration ne manquerait pas de se diriger vers nos rivages, si le Canada était plus connu en Europe. Et quoi de plus propre à nous faire connaître avantageusement qu'une exposition complète de notre organisation scolaire ? La France serait surprise sans doute de voir l'école française si florissante sur les bords du Saint-Laurent, et cette vue lui dirait plus au cœur que toutes nos brochures et nos agents d'émigration.

Mais, dira-t-on, pouvons-nous faire une exposition scolaire vraiment brillante ?

Pour répondre à cette question, je propose que l'on fasse une exposition préliminaire en 1877, à Québec ou à Montréal. Cela ne coûterait pas cher, et, en y invitant les Etats-Unis et toutes les provinces de la Confédération, nous serions sûrs de provoquer des appréciations qui nous permettraient de dire au juste si nous pouvons nous risquer à Paris. J'ajouterais que si la législature vote cette année un crédit pour la formation d'un dépôt et d'un musée, les préparatifs d'une exposition préliminaire en seraient simplifiés d'autant.

Cet éloquent appel ne pouvait pas demeurer sans écho. Le gouvernement de Québec se rendit aux instances de l'honorable surintendant. Une exposition locale eut lieu à Québec six mois avant celle de Paris. Ce premier effort fut jugé assez satisfaisant, et le ministre de l'Instruction publique décida que nos écoles prendraient part à l'exposition universelle.

Le temps pressait. Il s'agissait, comme le disait M. Ouimet, "de faire juger tout un ensemble de travaux, au lieu d'un travail en particulier." Une circulaire fut envoyée par le surintendant aux collèges et aux différentes écoles de la province de Québec. Mise à la poste le 10 décembre 1877, cette lettre demandait que la remise des cahiers à exposer se fit au ministère le ou avant le 15 février 1878, et, chose à peine croyable, ces deux mois, grâce aux moyens d'organisation que fournissait le Dépôt de Livres, suffirent pour préparer, mettre en ordre et expédier cette exposition scolaire, qui a mérité à notre pays un diplôme de première classe pour notre enseignement primaire et un diplôme de même valeur pour notre enseignement secondaire, deux distinctions

équivalant à deux médailles d'or données à un exposant particulier.

Il est vrai que chacun avait compris l'importance de l'appel du surintendant, et que la plupart de nos institutions s'étaient empressées de se mettre à la disposition du ministère de l'Instruction publique. Nous disons la plupart ; car, quelques-unes de nos grandes maisons d'éducation s'abstinrent, dans la crainte de ne pas avoir assez de temps pour se préparer convenablement, et cette abstention explique pourquoi nos écoles primaires ont seules fait une exposition complète.

Durant deux mois, ce fut à qui s'empresserait de faire parvenir ce qu'il croyait pouvoir mieux renseigner la France sur l'état des écoles primaires et secondaires de son ancienne colonie. Chaque courrier apportait au ministère un surcroît de besogne ; chacun y mettait du sien, et une commission composée de l'hon. M. Ouimet, de l'abbé Nantel et de M. Archambault, directeur de l'école polytechnique de Montréal, fut bientôt à même de faire imprimer le "catalogue de l'exposition scolaire de la province de Québec."

Des confins du Nouveau Brunswick jusqu'aux limites de la province d'Ontario, c'est-à-dire depuis le fond de la baie des Chaleurs jusqu'aux bords de l'Ottawa, on s'empressait de prendre part à cette grande fête que Paris offrait à la civilisation et à la paix. Parmi ceux qui avaient répondu à la demande du surintendant, se trouvaient trois séminaires, douze collèges, vingt académies, soixante-neuf écoles, vingt-deux convents, les institutions catholiques des sourds-muets, des sourdes-muettes et des aveugles, les écoles de dessin sous le contrôle du Conseil des arts et des manufactures, les écoles normales, les écoles sous le contrôle des commissaires catholiques de Montréal, et l'école polytechnique (1). Notre exposition pédagogique française

(1) Le lecteur nous saura gré de lui donner ici la liste des heureux concurrents qui, dans la province de Québec, ont pris part—division scolaire—à l'exposition universelle de Paris :

Séminaires.—Saint-Hyacinthe, Sainte-Thérèse de Blainville, Chicoutimi.

Collèges.—L'Assomption, Bourget, Lévis, Sherbrooke, Sacré-Cœur de Sorel, Saint-Laurent, Saint-Gésaire, Sainte-Marie, Saint-Joseph de Chambly, Longueuil, Lachine, L'Islet.

Académies.—L'Académie commerciale de Québec et les écoles de Saint-Hoch, Saint-Patrice et Saint-Sauveur placées sous le contrôle des élèves de la doctrine chrétienne ; les Académies de Montmagny, Yamachiche, Saint-Jean, Beauharnois, Bishop's Academy, Académie commerciale du Plateau, Académie de madame Marchand, de Montréal ; Académie de Sherbrooke, Huntingdon, Barnston, Bedford, Saint-Jean-Baptiste d'Hochelaga, Salaberry, Sainte-Anne de la Pocatière, Notre-Dame de Lévis, Laprairie.

Écoles.—Saint-Jean de Québec, Sainte-Ursule, Saint-Henri d'Hochelaga, Saint-Laurent, Saint-Jacques, Saint-Joseph de Montréal, Sainte-Brigitte, Sainte-Anne de de Montréal, Saint-Patrice : école modèle de Saint-Jacques ; école de l'orphelinat de Saint-Alexis, Missisquoi, Saint-Valier, Maria, Saint-Hubert, Sainte-Scholastique, Lachine, Rivière-Quelle, Saint-Denis, Saint-Paschal, Saint-Joseph de Lévis, Sainte-Agathe, Sainte-Julie, Sainte-Anastasia, Sainte-Famille de Montmorency, Chelsea, Smyrstad, Portage du Fort, Saint-Jean-Baptiste des Ecureuils, Saint-Jean-Baptiste de l'Île-Verte, Becheil, Baliseau, Maria, New-Richmond, Cox, Gaspé, Port Daniel, Hope, Saint-Augustin des Deux-Montagnes, Saint-Eustache (No. 2), Hochelaga, Rivière-Quelle (No. 5), Rivière-Quelle (No. 6), Ste. Anne de la Pocatière, Rivière-Quelle (No. 3), Sainte-Anne de la Pocatière (No. 5), Saint-Denis de Kamouraska, Saint-Paschal, Saint-Constant, Laprairie (No. 7), Laprairie (No. 8), L'Assomption, L'Épiphanie, Saint-Paul l'Hermite, Saint-Roch de l'Achigan, Sainte-Julienne, Bristol, Clarendon, Saint-Janvier, Saint-Sauveur de Terrebonne, Sainte-Hypolite, Sainte-Thérèse, Sainte-Julie de Mégantic, Sainte-Pétronille, Saint-Joseph des Deux-Montagnes (No. 2), New-Port, Charlesbourg, Vanbreuil.

La salle d'asile de Saint-Vincent de Paul de Montréal.

Convents.—Coteau, Longue-Pointe, Saint-Louis, Saint-Vincent de Paul de l'Île-Jésus, Saint-Paul de Joliette, de la Charité de Québec, des sœurs de la Charité de Carleton, des sœurs du Bon Pasteur de Québec, Château-Richer, Saint-Sylvestre de Lotbinière de Notre-Dame des Laurentides, Lotbinière, Champlain, Chicoutimi, Fraserville,